

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

➤ [VALDANNIVIERS.CH/ACTIONNAIRES](http://VALDANNIVIERS.CH/ACTIONNAIRES)

2022-2023





58e Assemblée générale des actionnaires

**SAMEDI 26 AOÛT 2023, À 10 HEURES,  
À LA SALLE COMMUNALE DE ST-LUC**

### **Ordre du jour**

1. Contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 août 2022
3. Rapport du Conseil d'administration
4. Rapport de la direction
5. Lecture des comptes de l'exercice 2022/2023
6. Rapport de l'Organe de révision
7. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
8. Nominations statutaires
9. Présentation des projets en cours
10. Divers.

# ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Patricia Chardon Kaufmann, St-Luc  
Jean-Pierre Zufferey, Muraz/Sierre  
Marc Chabloz, St-Luc

Patrick Schriber, Tannay  
David Melly, Ayer  
Vincent Theytaz, Vissoie  
Vincent Epiney, Salquenen  
Jérémy Salamin, St-Luc

## COMITÉ DE DIRECTION

Patricia Chardon Kaufmann, St-Luc  
Patrick Schriber, Tannay  
Marc Chabloz, St-Luc  
Vincent Epiney, Salquenen

## EXPLOITATION

Marc Chabloz, St-Luc  
Christian Caloz, St-Luc  
Sandy Robotel, Vercorin  
Frédéric Salamin, Ayer  
Romain Daniel, Chandolin  
Bruno Chailley, Sierre  
Joël Zufferey, Chandolin  
Pol Sanchez, St-Luc  
Mathieu Moreau, Flanthey

## Mandats échéant en 2023

Présidente  
Vice-président  
Secrétaire

Membres

Directeur ad interim  
Finances et personnel  
Ressources humaines dès le 1<sup>er</sup> octobre 2022  
Administration  
Marketing  
Chef technique et exploitation  
Exploitation et entretien secteur Chandolin  
Chef sécurité  
Restaurants Tignousa, Le Tsapé, Cabane Bella-Tola  
Tsigère La Cohà, Gîte du Prilet

## ORGANE DE RÉVISION

Fiduciaire FIDAG SA, Sierre

## Mandat échéant en 2023

# CHIFFRES-CLÉS

	2022/2023 (CHF)	%	2021/2022 (CHF)	%
<b>Remontées mécaniques</b>				
Chiffre d'affaires	7'520'346	100.0	6'880'331	100.0
Charges d'exploitation	-4'900'597	-65.2	-4'664'307	-67.8
<b>Restauration et hébergement</b>				
Chiffre d'affaires	3'717'733	100.0	3'585'362	100.0
Charges d'exploitation	-3'071'283	-82.6	-3'113'431	-86.8
<b>EBITDA Remontées mécaniques</b>	<b>2'619'749</b>	<b>34.8</b>	<b>2'216'024</b>	<b>32.2</b>
<b>EBITDA Restauration et hébergement</b>	<b>646'450</b>	<b>17.4</b>	<b>471'931</b>	<b>13.2</b>
Charges financières et impôts	-330'391		-328'379	
<b>Cash flow d'exploitation</b>	<b>2'935'808</b>		<b>2'359'576</b>	
en % des produits	26.1%		22.5%	
en % des fonds propres	33.2%		33.6%	
Charges extraordinaires	-5'392		-12'163	
Produits extraordinaires	1'000		1'000	
Subvention Covid-19	1'068'550		-	
Provision GH St-Luc SA	-380'400		-	
Amortissements ordinaires et immédiats	-2'549'733		-1'831'632	
<b>Résultat net</b>	<b>1'069'833</b>		<b>516'781</b>	
Investissements nets	1'281'318		587'747	
<b>Nombre de passages</b>				
Funiculaire				
hiver	145'562		142'950	
été	59'216		59'375	
Télésiège Tsapé				
hiver	240'547		246'608	
été	12'857		12'843	
Télésiège Forêt	229'476		235'426	
Télésiège Rotsé	165'878		151'659	
Téléskis St-Luc	879'744		850'197	
Téléskis Chandolin	278'940		259'296	
<b>Nombre de journées-skieurs</b>	<b>188'948</b>		<b>185'831</b>	
Prix brut de la journée-skieur	CHF 33.10		CHF 31.80	
<b>Nombre de nuitées</b>				
Cabane Bella-Tola				
hiver	1'862		1'669	
été	1'231		(en travaux)	
Logement Tignousa				
hiver	1'261		905	
été	540		439	
Gîte le Prilet				
hiver	921		1073	
été	532		744	



# RAPPORT DE GESTION

## UN ÉTÉ CANICULAIRE

La saison d'été fut synonyme d'un retour à la normale. Après un printemps capricieux comme si l'hiver jouait les prolongations, l'été et l'automne se sont révélés sous leurs plus beaux atouts avec une chaleur caniculaire et un ensoleillement maximal. En 2022, la Suisse a connu son 2<sup>ème</sup> été le plus chaud depuis le début des mesures de température en 1864. Dès le mois de juin, une vague de chaleur exceptionnelle a marqué le début de la saison estivale, suivie par deux autres vagues en juillet et août. Cet été caniculaire a vu l'isotherme du zéro degré monter à une altitude record de 5'184 m. Afin de profiter de températures plus supportables, la population est montée en altitude et a apprécié nos chemins de randonnées ombragés et nos terrasses ventilées. La fréquentation record de l'été 2021, due en partie à la situation sanitaire et à la diminution des voyages à l'étranger, n'a donc pas été une exception puisque l'été 2022 voit ses chiffres flirter avec ceux de l'été précédent. S'il est un peu tôt pour affirmer que la tendance des vacances d'été à la montagne devient la norme, nous sommes persuadés que la qualité et la diversité de notre offre est un atout sur lequel nous devons capitaliser et la preuve que le développement de la saison estivale est une priorité.

## QUAND UNE CRISE EN CHASSE UNE AUTRE

A peine apprécions-nous les bons résultats de la saison d'été que les signaux d'alerte se sont remis au rouge. Après la crise sanitaire, une crise énergétique était annoncée à grands renforts d'avertissements et de conseils. Les mots « sanitaire » et « confinement » furent rapidement remplacés par « électricité » et « black-out » laissant augurer d'un hiver de tous les dangers. Au fil des webinaires organisés par les associations professionnelles, des conseils prodigués par les experts et des articles de journaux prêts à sacrifier certaines activités touristiques telle que l'industrie du ski sur l'autel de la décroissance énergétique, nous avons rapidement compris que nous avions un rôle actif à jouer dans cette nouvelle crise.

Un monitoring de notre consommation en énergie nous a permis d'élaborer un catalogue de mesures d'économie à mettre en œuvre à court terme. Parallèlement, nous nous sommes penchés sur des projets de plus grande envergure destinés à nous rendre si ce n'est autonomes en tous cas moins dépendants de l'approvisionnement énergétique externe.

Heureusement la crise énergétique n'a pas été aussi grave qu'annoncée mais la hausse des coûts de l'électricité et des carburants affecte directement nos résultats et ceci de manière durable puisque l'évolution du marché marque une tendance au mieux à la stabilisation mais plus vraisemblablement à la hausse. Cette réalité aura un impact important sur nos activités et notre rentabilité futures.

## UN SOUS-ENNEIGEMENT RECORD

Selon l'institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches, au-dessus de 2000 mètres il n'y a jamais eu aussi peu de neige depuis 50 ans. Un début décembre froid accompagné de chutes de neige nous a permis, à l'aide de l'enneigement mécanique, de préparer la couche de fond nécessaire à l'ouverture du domaine. Puis un fort réchauffement a fait grimper la limite des chutes de neige et a engendré la fonte de la couche neigeuse. Néanmoins l'altitude alliée au travail remarquable de nos équipes a permis de conserver une partie des acquis et d'envisager une ouverture presque totale de nos installations et pistes. Puis l'hiver s'est poursuivi sur la même lancée avec quelques rares chutes de neige et des températures au-dessus de la moyenne. Après un mois de février ensoleillé et doux, la tendance s'est inversée en mars avec des chutes de neige régulières accompagnées de forts vents et un ensoleillement inférieur à la normale saisonnière. Si l'or blanc était au rendez-vous pour les vacances de Pâques, le mois d'avril a principalement été dépressionnaire avec des conditions météorologiques très changeantes. La saison s'est terminée le 16 avril avec un enneigement digne d'un début de saison.

Nous savons que les hivers se suivent mais ne se ressemblent pas et que la faculté d'adaptation est une qualité essentielle dans notre métier. Cependant force est de constater que les prévisions des experts du climat semblent se vérifier et que des hivers comme celui que nous avons vécu risquent de devenir la norme. Selon les prédictions, le changement climatique nous fera perdre environ dix jours d'enneigement par décennie. Mais la tendance à une diminution de l'enneigement est plus marquée pour les stations situées au-dessous de 2000 m. Cela s'est vérifié cette année et plusieurs stations de basse altitude et sans enneigement mécanique ont dû ouvrir tardivement ou fermer prématurément voyant ainsi leur nombre de journées d'exploitation réduit comme peau de chagrin avec les conséquences financières qui vont de pair. Heureusement l'altitude élevée des stations anniviardes nous permet d'être optimistes pour l'avenir du ski. Et si cet hiver a été une

saison test, nous avons réussi l'examen. En effet nous avons pu offrir à nos clients de bonnes conditions, sans interruption, de Noël à Pâques.

Cependant, si nous avons des raisons de nous réjouir des résultats de la saison d'hiver, il faut nous concentrer sur les défis qui nous attendent.

### **CHANGEMENT CLIMATIQUE : RISQUE OU OPPORTUNITÉ?**

L'exercice 2022-2023 est la preuve que la montagne a de belles cartes à jouer dans l'industrie touristique, tant en été qu'en hiver. De plus, au regard des chiffres de la saison d'hiver nous pouvons affirmer que le ski ne vit pas le déclin annoncé. Nos autorités politiques valaisannes l'ont bien compris en soutenant le développement des stations de ski à travers la loi sur l'encouragement des remontées mécaniques ou encore en accordant à 18 sociétés, dont la nôtre, plus de 28 millions de francs s'ajoutant à l'aide fédérale en compensation de la perte du chiffre d'affaires liée au COVID.

Cependant, les exigences de la clientèle se sont accrues. Le choix d'une destination dépend désormais de critères plus prosaïques reléguant au second plan les considérations affectives. Des séjours plus courts et plus spontanés, donc réservés en last-minute, ainsi que des lieux de villégiature offrant des activités diversifiées sont devenus la tendance. Par conséquent, et pour être attractif, il faut pouvoir se démarquer. Conscients que notre positionnement géographique n'est pas idéal en comparaison de stations à proximité de bassins à forte densité de population, nous devons mettre en avant d'autres atouts, tels qu'un enneigement assuré, un climat garantissant un bon ensoleillement et des infrastructures de qualité.

Forts de ce constat il nous paraît crucial et urgent d'investir dans l'enneigement mécanique. C'est pour cette raison que le projet de la captation d'eau dans le barrage de l'Illsee constitue une priorité dans la stratégie de notre société.

### **UN RÉSULTAT EXCEPTIONNEL**

Après un exercice 21-22 record, l'exercice 22-23 dépasse nos espérances puisqu'une nouvelle fois nous réalisons le meilleur résultat de l'histoire de la société. Avec un chiffre d'affaires de CHF 11'238'079, nous progressons de plus de 7% par rapport à l'année précédente. Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive nous clôturons avec un bénéfice qui s'élève à CHF 1'069'833, soit plus du double de celui de l'exercice passé, ce qui nous permet de dégager un cash-flow de presque 3 millions.

La marge EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements) du secteur des transports est en constante progression et atteint 34.8% du chiffre d'affaires, nettement au-dessus de l'indicateur de 25% recommandé par la branche. Le secteur de la restauration et de l'hébergement présente aussi des résultats réjouissants avec un EBITDA également à la hausse et des charges de personnel et de marchandises maîtrisées.

La pérennité des entreprises touristiques et en particulier des remontées mécaniques dépend de leur solidité financière et leur capacité à investir, notamment pour maintenir leur attractivité. Or ces excellents chiffres nous permettent d'envisager l'avenir avec optimisme malgré les investissements importants qui se profilent et qui s'élèveront à plusieurs dizaines de millions de francs ces prochaines années. Les projets d'enneigement de l'Illsee et la rénovation du funiculaire à eux seuls sont estimés à plus de 15 millions et nécessiteront, dans la foulée, le remplacement du col des Ombrintzes par un télésiège. A ces montants se rajoutent les investissements liés à la transition énergétique comme la pose de panneaux solaires. La saison d'été ne sera pas en reste puisque nous envisageons d'étoffer notre offre « bike » en développant de nouvelles infrastructures.

Comme vous le constatez il n'est pas question de nous reposer sur nos lauriers et ces différents projets sont déjà à l'étude par le Conseil d'administration. Leur réalisation dépendra bien évidemment des possibilités de financement et les excellents résultats réalisés ces dernières années sont un atout essentiel dans la recherche de fonds. Et si l'adage « on ne prête qu'aux riches » semble excessif il faut bien reconnaître qu'une situation financière saine facilite grandement la recherche d'investisseurs.

### **LES RESSOURCES HUMAINES, LA CLÉ DE LA RÉUSSITE**

Ces excellents résultats n'auraient pas été possibles sans l'engagement constant de nos équipes qui œuvrent pour notre société et au service de la clientèle. Je remercie donc chacun de nos collaborateurs pour leur professionnalisme et la qualité de leur travail.

L'augmentation du chiffre d'affaires génère inéluctablement une augmentation du travail et un besoin accru en ressources humaines. Cet état de fait nous a obligé à renforcer nos effectifs, notamment à l'administration, pour faire face à des exigences législatives toujours plus importantes. De plus, certains de nos cadres seront à la retraite d'ici quelques années et leur remplacement doit être anticipé. À cette fin nous avons engagé en octobre Mme Sandy Robatel qui s'est investie avec succès durant l'hiver auprès de notre personnel en qualité de responsable RH.

La direction de notre entreprise a occupé une bonne partie de notre temps. La recherche d'un directeur n'a pas été chose aisée mais avec l'aide d'un chasseur de tête nous avons, au bout d'un an et à la suite de nombreux contacts et entretiens, trouvé la perle rare. Il s'agit de M. Guillaume Rochet qui est entré en fonction le 1er août 2023. M. Rochet a grandi au Grand-Bornand, en France, et a occupé différents postes dans le domaine des remontées mécaniques. Après 9 ans à la direction de la Société Orcières-Labellemontagne, il a décidé de se lancer un nouveau défi professionnel et familial puisque c'est avec sa compagne et leurs quatre filles qu'il vient de s'installer dans le Val d'Anniviers. Le Conseil d'administration est persuadé que ses compétences, son expérience et sa personnalité lui permettront de remplir son rôle de directeur avec succès.

Les ressources humaines font face à de nouveaux défis générés par la crise sanitaire. La difficulté de recruter des collaborateurs touche tous les secteurs mais est amplifiée pour le secteur saisonnier. En effet, il est difficile, en offrant des contrats de courte durée, d'ancrer le personnel dans l'environnement économique-socio-culturel du lieu où ils travaillent, condition sine qua non pour fidéliser nos employés. De plus, leur trouver des logements est de plus en plus difficile. Les instances touristiques et communales réfléchissent à des solutions mais leur mise en œuvre prendra du temps et ne répondra pas aux besoins actuels.

## REMERCIEMENTS

Tout ce qui est accompli au fil des saisons est le résultat d'un travail d'équipe.

Un grand merci à mes collègues du conseil d'administration qui s'engagent sans compter pour notre société en particulier durant cette année où il a fallu pallier l'absence d'un directeur. Un merci particulier à Marc Chabloz qui s'est mis à disposition pour fonctionner en qualité de directeur ad interim. Le défi était de taille mais il l'a relevé avec brio grâce à ses compétences de chef d'entreprise, sa capacité d'être à l'écoute tant des clients que des collaborateurs, et son sens de la collégialité.

Ma reconnaissance va également à tous nos employés qui, conscients que nous mettions toute notre énergie à trouver un directeur, ont été patients et compréhensifs. Ils ont été un soutien sans faille face à notre inexpérience et nous ont permis de traverser cette période d'incertitude avec sérénité.

Je remercie également nos partenaires touristiques, politiques et économiques, la commune d'Anniviers, les

bourgeoisies et alpages de Saint-Luc et Chandolin, Anniviers Tourisme, les commerçants et artisans et les propriétaires de résidences secondaires.

Enfin, merci à vous, chers actionnaires pour votre confiance, votre fidélité et votre présence.

**Patricia Chardon Kaufmann**  
Présidente

# RAPPORT DE DIRECTION

## LORSQUE L'HERBE EST PLUS VERTE AILLEURS ET QU'IL SUFFIT DE TOURNER QUELQUES CAILLOUX...

Notre Directeur, Armon Cantieni, parti sous d'autres cieux, en juillet 2022, la société du Funiculaire St-Luc-Chandolin s'est, quant à elle, retrouvée dans une fâcheuse position à l'aube de la saison d'hiver.

En effet, faute d'avoir trouvé son successeur entre mai et novembre, alors que certains pensaient qu'il suffisait juste de « retourner quelques cailloux » pour trouver la perle rare capable de gérer, quand même : 60 km de pistes, 15 remontées mécaniques, 5 restaurants, 2 gîtes et cabanes ainsi que l'hôtel du Cervin, votre conseil d'administration n'a eu d'autre choix que de chercher une solution alternative et donc se satisfaire de mon engagement, en tant que Directeur intérimaire, pour une saison d'hiver approchant à grands pas.

Ceci fait, notre chasseur de têtes, la société Bestcaliber basée dans le canton de Vaud, put user du temps nécessaire afin de vanter auprès de candidats potentiels, nos atouts que sont, est-il besoin de le rappeler, notre panorama à couper le souffle, une altitude laissant présager l'avenir avec sérénité, un magnifique et vaste domaine géré par un staff de grande qualité.

## BRÈVE RÉTROSPECTIVE DES CONDITIONS HIVERNALES

Cette saison d'hiver 2022-23, bien que compliquée par un enneigement capricieux en décembre et jusqu'à mi-janvier, nous a apporté la confirmation que notre domaine skiable, fort de son altitude, fait partie du bon wagon.

En effet, si la première semaine d'exploitation s'est vue perturbée par le manque de neige automnale, nous avons pu malgré tout, dès le 17 décembre, ouvrir l'intégralité des pistes équipées de neige de culture plus une piste en neige naturelle au Col des Ombrintzes et ce grâce à l'implication et l'expérience de nos collaborateurs.

Cette première semaine passée, les chutes de neige du week-end de Noël nous permirent d'offrir à nos hôtes de très bonnes conditions de ski au-dessus de 2'300 m. puis, à toutes les altitudes dès la mi-janvier et jusqu'à la fin de la saison.

Seule véritable ombre au tableau qui, malheureusement, devient récurrente : l'attitude d'une certaine presse, friande de montrer des images à sensations de verts pâturages, plutôt que le très bel enneigement des montagnes anniviardes.

## UN HIVER "MODÈLE" POUR ANTICIPER L'AVENIR À MOINS DE 10 ANS...

La saison dernière nous montre clairement que, le réchauffement climatique semble ne plus être qu'une option et que, l'avenir permettra de garder le sourire au-

près de ceux faisant partie, comme dit auparavant, du « bon wagon ».

Pendant, si nous avons la chance d'y avoir une place aujourd'hui, il semble clair que les voyageurs désireux de rester dans ce train ne doivent pas uniquement s'appuyer sur des altitudes se situant entre 2'000 et 3'000 m. ou un panorama à couper le souffle mais, également, d'entreprendre des investissements majeurs, rapides et réfléchis, à l'instar des domaines skiables qui, années après années, conservent leurs places de leaders de la branche.

Cet hiver fut, à n'en pas douter, un modèle pour l'avenir car, si le message extrémiste, colporté par les plus sceptiques au sujet du réchauffement climatique, peut parfois faire sourire, il est tout aussi irresponsable voire suicidaire de ne pas agir aujourd'hui, plutôt que d'essayer de réagir demain.

Agir aujourd'hui, pour nous autres à St-Luc-Chandolin, c'est s'inspirer de ce qui fut entrepris par nos voisins Anniviards. Ces derniers ont opté pour une vision à long terme avec des objectifs clairs et courageux. Ils ont pris des risques et n'ont pas joué les « petits bras ». Appuyés par leur population, leurs commerçants mais également par leurs propriétaires de résidences secondaires, ils ne se positionnent désormais plus en tant que stations de taille moyenne mais, comme il me plaît souvent à dire, en tant que plus « petite des grandes stations valaisannes ».

Que voulons-nous donc, à St-Luc-Chandolin ? J'ose imaginer que « développer intelligemment notre domaine skiable et le rendre plus efficient, moderne et attractif pour une clientèle de qualité, tout en préservant notre caractère alpin et authentique » pourrait être la bonne réponse mais, pour cela, il faudra passer par une politique d'investissement agressive d'ici à 2030.

Les journées et nuits froides diminuant drastiquement, il est désormais impératif de bénéficier d'un débit d'eau permettant d'enneiger notre domaine en 8 jours (10 Mio). La rénovation du funiculaire, imposée par l'OFT, après 30 ans de bons et loyaux services, doit être prise comme une opportunité et l'occasion de consolider notre position sur l'échiquier du tourisme 4 saisons (4.5 Mio). Les chiffres le montrent, les skieurs passent volontiers une voire deux journées dans une station équipée en majorité de téléskis, mais guère plus. Il devient donc impératif, si nous souhaitons pérenniser notre clientèle de séjours, que la colonne vertébrale du domaine, dont le fleuron est la zone du Col des Ombrintzes, se montre sous un jour moderne et efficace. Le télésiège ne satisfaisant plus des visiteurs exigeants, un télésiège agrémenté d'enneigement de culture doit impérativement être entrepris rapidement (12 Mio).

Pour exemple, même en rajoutant 2 millions d'imprévus, ces investissements restent en deçà de celui effectué pour le seul téléphérique ralliant Grimentz à Zinal, il y a une dizaine d'années. Il fallait oser, alors que les statistiques des journées skieurs en Suisse fondaient comme

neige au soleil. Pourtant, demandez-leur, aux Grimentzards et autres Zinalois, s'ils regrettent d'avoir suivi ceux qui, gonflés à bloc mais probablement bourrés d'incertitudes quant à, notamment, la manière de trouver l'argent nécessaire, ont permis de faire de leur domaine skiable un des fleurons du ski valaisan.

Aujourd'hui, grâce notamment à la manne de MagicPass, les risques ont diminué même s'ils n'ont pas disparu, et, à l'instar de nos collègues d'Anniviers ou même Vercorin, nous devons nous serrer les coudes et accueillir ces projets de manière enthousiaste, afin de consolider et légitimer notre position dans le bon wagon du train des stations d'avenir. De mon avis, deux raisons principales doivent être prises en compte : la première, afin de nous montrer à la hauteur de la prise de risques colossale de nos prédécesseurs et pour la plupart vos parents, alors paysans de montagnes. Ces pionniers, qui sont allés jusqu'à emprunter pour souscrire des actions et fonder une société de remontées mécaniques leur permettant d'être partie prenante sur l'échiquier du tourisme hivernal. La seconde, parce que nous n'avons plus d'autre choix que d'offrir à nos hôtes une prestation à la hauteur de leurs attentes, aujourd'hui. Demain sera trop tard et le joli train dont je vous parle depuis un moment, passera sous nos fenêtres au lieu de s'arrêter dans notre gare.

## **UN AMATEUR À LA DIRECTION DE L'OPÉRATIONNEL DE LA SOCIÉTÉ**

Pour terminer ce rapport, hors de question de ne pas vous faire partager en quelques lignes, pour quelles raisons le privilège m'a-t-il été donné de travailler ces huit mois à la tête de Funiculaire St-Luc-Chandolin.

A la tête, le mot semble fort, pour un amateur passé de commerçant et moniteur de ski à, dirigeant d'une belle PME de 150 salariés et, pourtant...

Pas uniquement fort de 34 années d'expériences touristiques et commerciales à St-Luc mais également, une vingtaine d'années cumulées à parcourir le monde du cirque blanc, tant comme coureur de ski qu'entraîneur, m'ont permis d'oser me proposer au Conseil d'administration, en tant que directeur intérimaire et, jusqu'à ce qu'une perle rare puisse reprendre les destinées de la société.

Premièrement, parce que la règle absolue, pour qui a un esprit d'entrepreneur, est qu'il vaut toujours mieux tenter une expérience et ce, même si les choses devaient mal tourner que regretter de n'avoir pas pris le risque d'essayer. Ceci, le tourisme en Anniviers me l'a appris.

Deuxièmement : s'élancer à 140 km/h. sur un « miroir », devant des milliers de gens, nécessite de s'entraîner 11 mois par année, par tous les temps et toutes les températures, en salle ou en haute altitude. Ces entraînements ont pour but de rendre les athlètes, endurants, rapides, résistants, agiles mais doivent également leurs permettre de faire face à des voyages

épuisants ainsi qu'à des changements de programmes à chaque instant. Cette polyvalence, le ski me l'a appris.

Enfin, quelles doivent être les compétences indispensables pour comprendre, rapidement, les attentes des collaborateurs, des acteurs touristiques de la station ainsi que du large éventail composé de clients sportifs, avides de nature, gastronomes, enfants, parents, seniors, individuels ou en groupes mais également les habitués à la station, les visiteurs d'un jour ou de séjours et cela sans oublier qu'il faut impérativement satisfaire des hôtes de tous pays, cultures et, pour la plupart, parlant une langue étrangère ? La réponse à cette question est : l'expérience du tourisme et la polyvalence.

En conséquence, seul un fou se serait risqué à prendre la direction, même intérimaire, d'une société de remontées mécaniques, sans formation universitaire ou, au moins, issue d'une école de management ou technique mais un skieur, oui...

A tous nos collaborateurs qui m'ont accueilli en Directeur malgré mes lacunes, et tout particulièrement Christian qui, fort de sa grande maîtrise en la matière, m'a prodigué de précieux conseils afin que je puisse assumer pleinement certaines décisions, je leurs dis un immense merci. Enfin, mon entière gratitude va à mes collègues du Conseil d'administration pour leur confiance et par-dessus tout, à notre Présidente Patricia pour son indéfectible appui et son expertise.

Je ne terminerai pas sans vous dire que j'ai pu observer que nos directeurs de remontées mécaniques sont de véritables couteaux suisses. Quel autre secteur d'activités connaissez-vous qui nécessite d'avoir des managers doués de compétences techniques, hôtelières, gastronomiques, financières, administratives, marketing et cela sans oublier les ressources humaines et le management ? La réponse : probablement aucun. En conséquence, je vous demande de réserver un accueil chaleureux et de donner toute votre confiance à Guillaume Rochet, l'homme qui s'est certes tant fait attendre mais qui, j'en suis sûr, saura nous aider à relever les défis qui nous attendent.

**Marc Chabloz**  
Directeur

# COMPTES DE RÉSULTAT

		2022/2023 (CHF)	en % total des produits	2021/2022 (CHF)
Recettes transports été	+	1'040'197	9.3	929'602
Recettes transports hiver		6'245'698	55.6	5'730'143
Recettes restaurants et logements		3'717'733	33.1	3'585'362
Autres produits		234'451	2.1	220'586
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>=</b>	<b>11'238'079</b>	<b>100.0</b>	<b>10'465'693</b>
Frais de personnel (secteur transports)	-	2'978'518	26.5	2'945'742
Frais d'entretien		600'075	5.3	513'906
Electricité et carburant		536'513	4.8	530'187
Assurances		67'323	0.6	48'695
Administration		278'794	2.5	258'735
Publicité		305'432	2.7	267'826
Autres dépenses		133'941	1.2	99'216
Exploitation des restaurants		3'071'283	27.3	3'113'431
<b>EBITDA</b>	<b>=</b>	<b>3'266'199</b>	<b>29.1</b>	<b>2'687'955</b>
Charges financières	-	190'280		217'297
Autres charges financières		47'603		519
Autres recettes financières	+	2'192		2'261
Impôts	-	94'700		112'824
<b>CASH FLOW</b>	<b>=</b>	<b>2'935'808</b>	<b>26.1</b>	<b>2'359'576</b>
Charges extraordinaires	-	5'392		12'163
Produits extraordinaires	+	1'000		1'000
Subvention Covid-19	+	1'068'550		-
Provision GH St-Luc SA	-	380'400		-
Amortissements ordinaires et immédiats	-	2'549'733	22.7	1'831'632
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>=</b>	<b>1'069'833</b>	<b>9.5</b>	<b>516'781</b>

voir détails  
en page 17

# BILAN

Actif	30.04.2023 (CHF)	en % total du bilan	30.04.2022 (CHF)
Trésorerie	1'897'627		1'145'067
Débiteurs et actifs de régularisation	718'884		685'755
Titres	432'080		332'319
Stocks marchandises	165'853		146'756
<b>Actif circulant</b>	<b>3'214'444</b>	<b>12.3</b>	<b>2'309'897</b>
Participations	824'000		464'000
Immobilisations corporelles	22'017'100		23'285'515
<b>Actif immobilisé</b>	<b>22'841'100</b>	<b>87.7</b>	<b>23'749'515</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>26'055'544</b>	<b>100.0</b>	<b>26'059'412</b>
Passif	30.04.2023 (CHF)	en % total du bilan	30.04.2022 (CHF)
Créanciers et frais à payer	1'036'628		992'640
Remboursements de crédits et leasings, portant intérêt	1'517'303		1'611'679
Prêt Commune d'Anniviers, portant intérêt	265'000		265'000
Passifs de régularisation	442'723		312'443
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>3'261'654</b>	<b>12.5</b>	<b>3'181'762</b>
BCV, compte hypothécaire, portant intérêt	1'125'000		1'450'000
Prêts bancaires, portant intérêt	5'304'574		5'923'776
Prêt Commune d'Anniviers, portant intérêt	2'410'000		2'675'000
Prêts fournisseurs et leasings, port. intérêt	1'887'084		1'901'375
Crédits NPR	3'584'500		3'895'000
Provision GH St-Luc SA	380'400		
<b>Capitaux étrangers à moyen et long terme</b>	<b>14'691'558</b>	<b>56.4</b>	<b>15'845'151</b>
Capital-actions	8'100'000		8'100'000
Résultat reporté	-1'067'501		-1'584'282
Résultat de l'exercice	1'069'833		516'781
<b>Capitaux propres</b>	<b>8'102'332</b>	<b>31.1</b>	<b>7'032'499</b>
<b>Total du passif</b>	<b>26'055'544</b>	<b>100.0</b>	<b>26'059'412</b>



# INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS

	État au 1.5.2022	Investisse- ments	Amortissements ordinaires	Amortissements immédiats	État au 30.4.2023
<b>Funiculaire St-Luc - Tignousa</b>	<b>1'653'100</b>	-	<b>220'800</b>	-	<b>1'432'300</b>
Infrastructure/tracé/supports	248'400		44'300		204'100
Superstructure (voie)	1'164'800		43'800		1'121'000
Electro-mécanique	79'900		52'700		27'200
Wagons	160'000		80'000		80'000
<b>Bâtiments / gares funiculaire</b>	<b>1'678'800</b>		<b>55'200</b>	-	<b>1'623'600</b>
<b>Télésièges</b>	<b>12'154'000</b>	<b>78'080</b>	<b>673'000</b>	<b>78'080</b>	<b>11'481'000</b>
Tsapé	2'900'000	42'783	170'000	42'783	2'730'000
Rotsé (nouveau)	4'122'400	35'297	195'80	35'297	3'926'600
Forêt	5'131'600	-	307'200	-	4'824'400
<b>Téléskis</b>	<b>50'000</b>	-	<b>35'000</b>	-	<b>15'000</b>
St-Luc (5)	20'000		20'000		-
Chandolin (3)	30'000		15'000		15'000
<b>Immobiliers</b>	<b>3'748'700</b>	<b>323'443</b>	<b>217'103</b>	<b>57'540</b>	<b>3'797'500</b>
Terrains, bâtiment Rotsé	635'000	-	75'000	-	560'000
Restaurant Tignousa	1'378'200	50'912	53'584	18'528	1'357'000
Restaurant Le Tsapé	1'512'000	26'847	40'150	27'197	1'471'500
Tsigère La Cohà	99'500	-	7'500	-	92'000
Cabane Bella-Tola	67'000	-	11'000	-	56'000
Gîte du Prilet	57'000	11'815	12'000	11'815	45'000
Entrepôt sous terrasse Tignousa	-	122'138	9'138	-	113'000
Tsigère des planètes	-	111'731	8'731	-	103'000
<b>Garages et véhicules</b>	<b>1'301'215</b>	<b>356'877</b>	<b>370'915</b>	<b>24'977</b>	<b>1'262'200</b>
Garages Tignousa et Chandolin	790'500	5'900	33'100	-	763'300
Véhicules - dameuses	510'715	350'977	337'815	24'977	498'900
<b>Installations d'enneigement</b>	<b>1'997'200</b>	<b>270'667</b>	<b>201'200</b>	<b>270'667</b>	<b>1'796'000</b>
Prilet	234'000	102'315	24'000	102'315	210'000
Tignousa + Col	262'400	168'352	26'400	168'352	236'000
Piste du funiculaire + Forêt-Rotzé	971'800	-	97'800	-	874'000
Chandolin	529'000	-	53'000	-	476'000
<b>Divers</b>	<b>702'500</b>	<b>252'251</b>	<b>93'000</b>	<b>252'251</b>	<b>609'500</b>
Infrastructures, pistes, routes	309'500	142'208	32'300	142'208	277'200
Réseau informatique et fibre optique	25'400	20'312	5'400	20'312	20'000
Système + automate SkiData	101'600	7'165	20'600	7'165	81'000
Objets mobiliers	79'000	24'226	16'000	24'226	63'000
Revitalisation Chemin des Planètes	187'000	-	18'700	-	168'300
Snowsat et relevé domaine skiable	-	58'340	-	58'340	-
	<b>23'285'515</b>	<b>1'281'318</b>	<b>1'866'218</b>	<b>683'515</b>	<b>22'017'100</b>

## Récapitulation

Investissements cumulés	80'825'549	100.0%
Amortissements cumulés	-58'808'449	-72.8%
<b>Valeur comptable au 30.4.2023</b>	<b>22'017'100</b>	<b>27.2%</b>

# COMPTES D'EXPLOITATION DES RESTAURANTS

		Restaurant Tignousa	%	Restaurant Le Tsapé	%	Cabane Bella-Tola	%
Produits : restauration hébergement	+	1'033'237 111'051	100.0	553'154 —	100.0	812'936 238'894	100.0
Achats de marchandises	-	345'964	33.5	146'523	26.5	237'462	29.2
<b>Marge 1</b>	<b>=</b>	<b>798'324</b>	<b>66.5</b>	<b>406'631</b>	<b>73.5</b>	<b>814'368</b>	<b>70.8</b>
Charges de personnel	-	426'004 —	37.2	196'462 —	35.5	399'362 —	38.0
<b>Marge 2</b>	<b>=</b>	<b>372'320</b>	<b>32.5</b>	<b>210'169</b>	<b>38.0</b>	<b>415'006</b>	<b>39.5</b>
Achats petit matériel d'exploitation	-	22'690		15'554		23'318	
Entretien mobilier et machines		30'254		13'657		3'303	
Electricité, gaz, eau		40'804		21'759		23'977	
Taxes et patentes		4'265		2'579		3'712	
Assurances		8'000		4'000		1'000	
Charges administratives		27'300		12'006		15'363	
Publicité, promotion		24'642		9'281		14'641	
Locations		—		—		101'976	
Centre de Loisirs du Prilet							
<b>EBITDA résultat avant intérêts et amortissements</b>	<b>=</b>	<b>214'365</b>	<b>18.7</b>	<b>131'333</b>	<b>23.7</b>	<b>227'716</b>	<b>21.6</b>



	Tsigère La Cohà	%	Gîte du Prilet	%	Total 2022-2023	%	Total 2021-2022	%
+	280'531 —	100.0	590'217 97'713	100.0	3'270'075 447'658	100.0	3'262'914 322'448	100.0
-	87'479	31.2	186'604	31.6	1'004'032	30.7	1'051'476	32.2
=	<b>193'052</b>	<b>68.8</b>	<b>501'326</b>	<b>68.4</b>	<b>2'713'701</b>	<b>69.3</b>	<b>2'533'886</b>	<b>67.8</b>
-	90'340	32.2	303'453	44.1	1'415'621	38.1	1'469'549	41.0
+	—		—		—		—	
=	<b>102'712</b>	<b>36.6</b>	<b>197'873</b>	<b>28.8</b>	<b>1'298'080</b>	<b>34.9</b>	<b>1'064'337</b>	<b>29.7</b>
-	12'643 6'149 6'360 2'513 2'000 5'199 5'770 —		30'508 13'559 20'824 5'511 — 17'891 11'128 72'000 15'494		104'713 66'922 113'724 18'580 15'000 77'759 65'462 173'976 15'494		113'742 62'994 116'150 14'330 15'000 77'330 74'860 118'000	
=	<b>62'078</b>	<b>22.1</b>	<b>10'958</b>	<b>1.6</b>	<b>646'450</b>	<b>17.4</b>	<b>471'931</b>	<b>13.2</b>



# TABLEAU DE FINANCEMENT

	Entrées liquidités	Sorties liquidités	Augmentation FRN*	Diminution FRN *
<b>Secteur exploitation</b>				
Produits des transports	7'285'895			
Produits des restaurants et logements	3'717'733			
Autres produits	234'451			
	<b>11'238'079</b>			
Charges de personnel		2'978'518		
Frais d'exploitation/entretien		1'922'079		
Charges des restaurants		3'071'283		
Frais des capitaux et impôts		330'391		
		<b>8'302'271</b>		
<b>Financement interne (cash-flow)</b>			<b>2'935'808</b>	
<b>Secteur des investissements</b>				
Télésièges		78'080		
Enneigement		270'667		
Garage et véhicules		356'877		
Restaurants : entrepôt et mobilier		211'712		
Tsigère des planètes		111'731		
Infrastructures, réseau informatique		162'520		
Système SkiData		7'165		
Objets mobiliers et Snowsat		82'566		
<b>Sortie nette de liquidités</b>				<b>1'281'318</b>
<b>Secteur de financement</b>				
Leasing dameuse	326'000			
Subvention Covid-19	1'068'550			
Recettes extraordinaires	1'000			
Participation GH St-Luc SA		360'000		
Remboursements supplémentaires		77'690		
Remboursement crédits 23-24		1'782'303		
Charges extraordinaires		5'392		
<b>Sortie nette de liquidités</b>				<b>829'835</b>
<b>Variation du fonds de roulement net</b>				
Etat initial	- 871'865			
Etat final	- 47'210			
<b>Modification du fonds de roulement</b>				<b>824'655</b>
			2'935'808	2'935'808

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

## INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES MIS EN APPLICATION DANS LES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (articles 957 à 962 CO).

## INDICATIONS, VENTILATION ET EXPLICATIONS POUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

<b>1</b>	Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle n'est pas supérieur à	<b>30.4.2023</b> 250	<b>30.4.2022</b> 250
<b>2</b>	Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	- La société s'est engagée à garantir le déficit de l'Observatoire FXB pour un montant maximal de CHF 33'350.-. - Cautionnement d'un prêt de CHF 600'000.- auprès de la BCVs en faveur de la filiale GH St-Luc SA.	
<b>3</b>	Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements de la société	L'ensemble des immeubles, installations et terrains.	
<b>4</b>	Dettes découlant des contrats de leasing	<b>30.04.2023</b> CHF 2'617'970.40	<b>30.04.2022</b> CHF 2'717'261.-
<b>5</b>	Dettes envers les institutions de prévoyance	Aucune. Au 31.12.2022, notre degré de couverture est de 104.41% (113.14% au 31.12.2021).	
<b>6</b>	Participations dans d'autres sociétés	<b>30.4.2023</b> CHF 380'000.- CHF 444'000.-	<b>30.4.2022</b> CHF 20'000.- CHF 444'000.-
		La société détient le 100% de GH St-Luc SA, pour une valeur au bilan de CHF 380'000.- (anc. Hôtels & Restaurants St-Luc - Chandolin Sàrl), à Anniviers, ainsi que 65.77% de la société Restaurant du Prilet SA, à Anniviers, pour une valeur de CHF 444'000.-.	
<b>7</b>	Actions propres détenues par la Société	<b>30.4.2023</b> 18	<b>30.4.2022</b> 33
<b>8</b>	Augmentation autorisée ou conditionnelle du capital	Aucune.	
<b>9</b>	Autres informations prescrites par la loi	<b>30.4.2023</b> néant	<b>30.4.2022</b> néant
<b>10</b>	Autres indications		

### Droits de superficie

La plupart de nos bâtiments et installations sont situés sur des terrains appartenant aux consortages des Alpagnes de St-Luc et Chandolin ainsi qu'aux bourgeoisies de St-Luc et Chandolin. Les droits de superficie sont réglés par des conventions.

### Prêts COVID

Afin de garantir les liquidités, la société a contracté en 2020 un crédit COVID-19 cautionné pour un montant de CHF 500'000.-. Le taux d'intérêt est passé de 0% à 1.5% dès le 31 mars 2023. La part à court terme au 30 avril 2023 s'élève à CHF 83'333.-. Un crédit supplémentaire COVID-19 cautionné a été contracté en 2021 pour un total de CHF 365'919.-. Le taux d'intérêt est passé de 0.5% à 2% dès le 31 mars 2023. La part à court terme au 30 avril 2023 s'élève à CHF 91'480.-. Les conditions de taux peuvent être adaptées aux évolutions du marché au 31 mars de chaque année selon les prescriptions du Département fédéral des finances en la matière. L'entreprise prévoit de rembourser les crédits COVID-19 d'ici au 30 avril 2029. Pendant la durée du recours au crédit COVID-19, l'entreprise peut uniquement effectuer des investissements de remplacement d'actifs immobilisés. Elle ne peut distribuer de dividendes, ni de tantièmes, ni rembourser des apports en capital. De plus, d'autres restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des sociétés du groupe et aux propriétaires.

### Aides pour cas de rigueur

La société a reçu une aide pour cas de rigueur le 28 mai 2021 de la part du canton du Valais pour un montant total de CHF 42'872.-. Ce montant concernait l'exercice 2020/2021 et avait été comptabilisé dans les recettes d'établissement. Dès l'octroi des aides pour cas de rigueur, et pour les trois exercices suivants ou jusqu'au remboursement des aides obtenues, la société n'a pas le droit de décider ou de distribuer de dividendes ou de tantièmes, de rembourser des apports en capital, d'octroyer des prêts à ses propriétaires et de transférer les fonds accordés à une société du groupe qui lui est liée directement ou indirectement et n'a pas son siège en Suisse; il lui est toutefois permis en particulier de s'acquitter d'obligations préexistantes de paiement d'intérêts et d'amortissements à l'intérieur d'un groupe.

### Produits et charges extraordinaires

**Produits extraordinaires** : la société a reçu lors de l'exercice 2022/2023 un soutien COVID-19 pour le transport touristique de la part de la Confédération pour un montant de CHF 474'911.- et de la part du Canton du Valais pour CHF 593'639.-. Suite à ces aides, la société s'engage à ne pas verser de dividendes pour les années 2020, 2021 et 2022.

**Charges extraordinaires** : Compte tenu de la situation financière de la société GH St-Luc SA détenue à 100% par la société, une provision de CHF 380'400.- a été constituée sur l'exercice 2022/2023.

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE FUNICULAIRE ST-LUC – CHANDOLIN SA A ANNIVIERS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 30 avril 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées.

Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan, ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

FIDUCIAIRE FIDAG SA

Anne-Laure Rey  
Experte-réviser agréée  
Réviser responsable

Alain Reichenbach  
Expert-réviser agréé

Sierre, le 21 août 2023

## PROPOSITIONS RELATIVES À L'EMPLOI DU RÉSULTAT AU BILAN

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée des actionnaires :

1. d'accepter le 58e rapport de gestion
2. d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2022/2023 tels que présentés
3. de donner décharge au Conseil d'administration
4. d'approuver la proposition d'utilisation du résultat au bilan, soit :

perte reportée au début de l'exercice	- CHF	1'067'501.00
bénéfice de l'exercice 2022/2023	<u>CHF</u>	<u>1'069'833.00</u>
Report à nouveau	CHF	2'332.00

# ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

	Construction/ Rénovation	Débit/h	Alt. départ	Alt. arrivée	Dénivelé	Longueur
1. Funiculaire St-Luc/Tignousa	1994	1200	1680	2180	500	1300
2. Télésiège Chandolin/Le Tsapé	2005	1400	1940	2470	530	1435
3. Télésiège Les Cohards-Le Rotsé	2020	1400	2200	2600	370	765
4. Télésiège La Forêt	2015	1600	1965	2600	635	1770
5. Télésiège Illhorn	1993	600	2100	2600	500	1900
6. Télésiège Les Etables	1971	400	2300	2450	150	400
7. Télésiège La Tza	1993	120	2430	2480	50	220
8. Télésiège Tignousa	1964/71/85/93	1000	2175	2440	265	1000
9. Télésiège Ecole	1984/94	280	2170	2195	25	155
10. Télésiège Col des Ombrintzes	1968/86	1000	2315	2770	455	1815
11. Télésiège Pas-de-Boeuf	1973/02	700	2280	2750	470	2100
12. Télésiège Bella-Tola	1983/92	780	2590	2980	390	1130
<b>Total</b>		<b>10480</b>			<b>4340</b>	<b>13990</b>

## INFRASTRUCTURES

- Domaine skiable de 3'200 ha, situé entre 1'650 et 3'000 m.
- 60 km de pistes balisées, dont 12 km enneigées mécaniquement
- Tignousa Planet Park, Chemin des Planètes, parcours de trail running, Tsigère des Planètes, ...
- Piste de luge homologuée, Rando Parc, 3 pistes de descente VTT, Funslope
- Parking Funiculaire : 120 places
- Télésièges : 225 places
- Forêt : 150 places

## RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

- Chandolin - Le Tsapé (2'470 m), 160 places int./300 places ext.
- St-Luc - Tignousa (2'180 m), 400 places int./350 places ext.
- Logement de groupes 31 lits / Tignousa
  - Cabane + restaurant Bella-Tola (2'340 m), 41 lits / 80 places int./150 places ext.
  - Buvette-restaurant Tsigère La Cohà (2'320 m), 30 places int./60 places ext.
  - Gîte du Prilet (1'650 m), 18 lits / 60 places int./70 places ext.

## TERRAINS

- Chandolin 16'698 m<sup>2</sup>
- St-Luc 59'816 m<sup>2</sup>





**FUNICULAIRE  
ST-LUC/CHANDOLIN SA**

Route du Funiculaire, 93  
CH - 3961 St-Luc

T +41 27 476 15 50

info@funiluc.ch

